

# Force Ouvrière dénonce un "dialogue social inexistant"

Inquiets, les représentants du syndicat s'opposent à la suppression des départements qui, selon eux, menacerait les emplois. Le devenir du code du travail et la réforme des chambres de commerce les préoccupent également

Des conséquences de la loi NOTRe (Nouvelle Organisation Territoriale de la République) sur les services publics aux effets de la loi Macron, en passant par le rapport Combrexelle et la réforme des chambres de commerce. En cette rentrée sociale chargée, les motifs d'inquiétude sont nombreux pour les syndicalistes de Force Ouvrière (FO).

Récemment réunis en conférence de presse à Ajaccio, les représentants de l'union départementale ont en effet tiré la sonnette d'alarme quant à la situation socio-économique et aux choix du gouvernement.

"De nombreux sujets nous préoccupent actuellement, tant au niveau du secteur privé que public, a souligné Paul Giacomoni, secrétaire départemental. Le gouvernement pratique la politique du fait accompli et le dialogue social devient inexistant. Nous ne pouvons que contester cette façon de procéder."

## "Stratégie d'attaque frontale des syndicats"

Au rang des dossiers décriés par le syndicat, la création de la collectivité unique occupe à cet égard une place de choix.

"Nous sommes opposés à la suppression programmée des départements, qui va bouleverser



Récemment réunis en conférence de presse à Ajaccio, les représentants de l'union départementale du syndicat Force Ouvrière ont tiré la sonnette d'alarme quant à la situation socio-économique et aux choix du gouvernement.

l'organisation des services de l'État et des collectivités locales, a expliqué Jean-Claude Vesperini, représentant la fonction publique. Cela impliquera forcément des suppressions de postes et une baisse de la qualité de service pu-

blic rendu aux usagers. Le redécoupage des communautés de communes aura également un effet similaire. À titre d'exemple, la trésorerie de Plana fermera le 1<sup>er</sup> janvier 2016."

Particulièrement inquiets quant

au devenir du code du travail, les syndicalistes ont également pointé du doigt le rapport Combrexelle. "L'ordre social en France risque de changer radicalement, a insisté Marcel Santini, représentant du secteur privé. Ce

rapport représente une dénonciation de tous les acquis, avec une remise en cause du salariat et de tous les accords de branche. Dans cette perspective, il y aura à l'avenir autant de droits que d'entreprises. On assiste à une

stratégie d'attaque frontale des syndicats, tout cela est grave."

## Les emplois de la CCI au cœur des préoccupations

Au plan local, la réforme des chambres de commerce préoccupe aussi directement les représentants de FO.

"Dans la continuité du pacte de responsabilité et du rapport de l'IGF-IGAS de 2014, les prélèvements sur fonds de roulement explosent. En Corse, ils sont ainsi passés de 1,2 million à 3,3 millions d'euros entre septembre et décembre de la même année. Des suppressions de postes de l'ordre de 20% sont aussi prévues dans les CCI de France", a souligné Pierre Giacometti, représentant la CCI de Corse-du-Sud.

Au sein de cette structure, "un plan de départs volontaires a d'ailleurs été mis en place depuis le mois de juillet, l'objectif étant de réaliser une économie de 1,9 million d'euros sur la masse salariale, a ajouté le syndicaliste. "Mais ce plan de départ ne suffira certainement pas et le terme de licenciement économique a déjà été prononcé."

De sérieuses craintes que les membres de FO ne manqueront pas d'exposer lors de la commission paritaire régionale prévue dans deux semaines.

Laure FILIPPI-LEONETTI

PHOTO MICHEL LUCCIONI